

AVIS N° 073-2022 / DC/BR / DG**Retard de paiement des intérêts annuels
et remboursement partiel du capital
« ETAT DU MALI 6,20% 2016-2023 »****Echéance du 23 mai 2022**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement (DC/BR) rappelle aux teneurs de compte conservateurs que, conformément aux dispositions de l'avis N° 42/2008/DC/BR/DG du 24 juin 2008, le montant global des intérêts ou remboursement des titres à l'échéance doit être disponible **au plus tard un (1) jour ouvré avant la date de fermeture des registres**. Le DC/BR s'oblige à verser aux adhérents, le jour de la fermeture des registres, les sommes reçues en règlement des Evènements Sur Valeurs.

Nous vous informons que les fonds relatifs au paiement des intérêts annuels et remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « ETAT DU MALI 6,20% 2016-2023 », ne sont toujours pas disponibles dans les livres de la Banque de Règlement à la fermeture des registres le 23 mai 2022. En conséquence, le paiement n'interviendra que lorsque les fonds seront transférés au DC/BR.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la Société de Gestion et d'Intermédiation chargée du service financier de cette opération : SGI MALI, BP E2477 Bamako - MALI, Tél. : (223) 20 29 41 19, Fax : (223) 20 29 29 75.

Fait à Abidjan, le 23 mai 2022

Le Directeur Général



Central * DC / BR * Banque
de Règlement
Dépositaire
**LE DIRECTEUR
GENERAL**
Afrique de l'Ouest UEMOA

Dr Edoh Kossi AMENOUNVE

* f k

L